

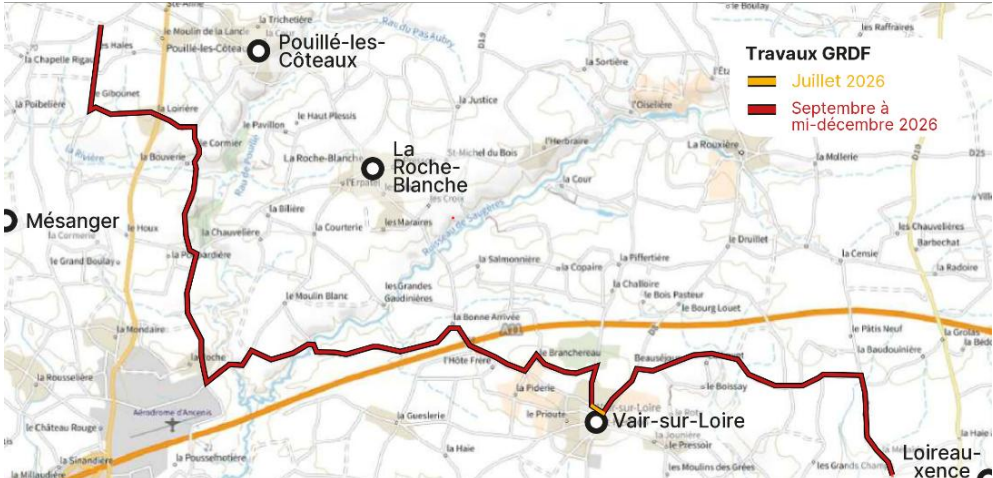
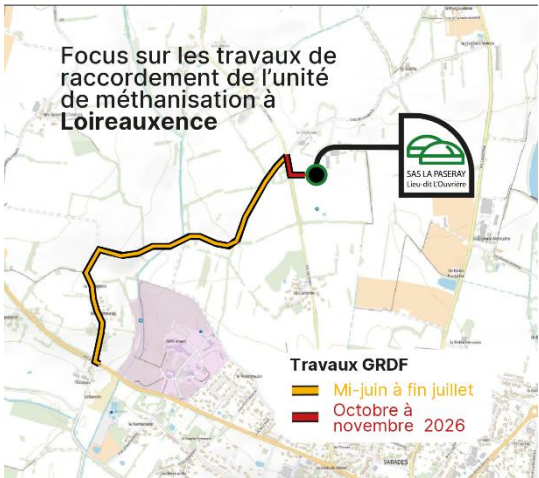


À Loireauxence, GRDF adapte les réseaux pour rendre le gaz de plus en plus vert.

Date des travaux : de mi-juin à mi-décembre 2026



À compter du mois de juin, GRDF réalisera des travaux de pose de canalisations destinés à développer le réseau de distribution, qui achemine un gaz de plus en plus vert et produit localement sur le site de méthanisation La Paseray (lieu-dit L'Ouvrière). Le gaz vert injecté sera acheminé vers le réseau existant afin de bénéficier aux territoires raccordés. Il profitera notamment aux habitants alimentés par ce réseau, en particulier sur la commune déléguée de Varades.



En concertation avec la Communauté de communes du Pays d'Ancenis et la commune de Loireauxence ; GRDF et les entreprises de travaux mandatées Cegelec 49 et Santrac, mettront tout en œuvre pour réduire au maximum l'impact de ces chantiers sur la circulation.



Favoriser le développement de la production locale de gaz vert sur le territoire

L'injection de gaz vert connaît un essor important en Loire-Atlantique, et particulièrement sur la Communauté de communes du Pays d'Ancenis. Actuellement, 4 sites de méthanisation permettent

*Consommation moyenne d'un logement neuf : 4MW/h

sur ce territoire la production et l'injection d'environ 45 GWh/an de gaz renouvelable dans le réseau de distribution. Cette production locale permet de couvrir l'équivalent de 11 250 logements chauffés annuellement*. Au fil des années, des projets sont en cours, tels que la SAS La Paseray à Loireauxence, et d'autres sont à venir sur le territoire, nécessitant l'adaptation des réseaux de gaz afin que le gaz renouvelable, produit localement, puisse être acheminé au plus près des lieux de consommation.

La méthanisation contribue concrètement à la transition énergétique du territoire, par la production d'énergie renouvelable et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle vient également renforcer l'indépendance énergétique du territoire et permet la création d'emplois non délocalisables.

Qu'est-ce-que le biométhane ?

Par le processus de méthanisation, les effluents d'élevage (lisiers, fumiers), résidus de culture, déchets agroalimentaires, boues de la station d'épuration, ou encore les biodéchets, deviennent une source d'énergie : ils sont transformés en gaz vert. Après épuration, il atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel et peut donc être injecté dans les réseaux. On l'appelle alors biométhane. Tout comme le gaz naturel, il sert à chauffer, cuisiner mais pas seulement. Utilisé comme carburant (BioGNV), il offre une solution économique et écologique, en particulier pour le transport de marchandise et de personnes.

Outre une **énergie 100% renouvelable et locale**, le processus de méthanisation génère du digestat, un résidu qui peut être utilisé comme engrais organique permettant une forte diminution des odeurs à l'épandage par rapport aux effluents d'élevage, ainsi qu'une réduction des fertilisants de synthèse.



Le gaz vert en quelques chiffres

A l'heure de la transition énergétique, la montée en puissance de la production de gaz vert permet à GRDF de distribuer une énergie de plus en plus décarbonée.

En Loire-Atlantique, 17 unités de méthanisation injectent déjà leur production dans le réseau de distribution, et couvrent l'équivalent de la consommation en gaz de près de 48 400 logements récents*.

En 2050, 100% du gaz pourrait être renouvelable et produit localement.

Pour en savoir plus sur le développement du gaz vert et les travaux réalisés sur notre territoire :

